



Les **Échos** de **Crossey**

L'actualité de notre village

N°47

Janvier - Février
2023

Focus sur

Le projet de salle multi-activités

” Que cette année vous soit heureuse,
que vos jours soient filés de soie ”

Madame de Sévigné - Citation.





SOMMAIRE

Vie de Village

p.03

Focus sur ...

p.06

Du côté des assos

p.08

Autour du village

p.09

Infos pratiques

p.11

LE MOT DU MAIRE



Ghislaine PEYLIN

Chères stéphanoises, chers stéphanois



Depuis le début de mon mandat de maire, les actualités internationales ou nationales ne sont pas très réjouissantes. Le Covid est toujours présent sur notre planète après une 9ème vague et il va falloir maintenant vivre avec cette maladie méconnue, il y a encore 3 ans.

La guerre en Ukraine s'enlise, les populations souffrent avec l'arrivée de l'hiver. Les conséquences sont nombreuses dans notre quotidien : l'augmentation des énergies en générale et l'inflation galopante rendent difficile la vie de bon nombre de nos concitoyens.



Les plus fragiles sont aujourd'hui en grandes difficultés, pour se chauffer ou remplir leurs caddies. La solidarité et l'entraide déjà existantes dans notre pays doivent s'amplifier et devenir un réflexe pour nous tous afin que chacun puisse vivre dignement.

Il faut impérativement que nous revenions à une autonomie quant à la production de nos énergies et ne pas compter sur des pays producteurs qui jouent sur l'échelle des prix. Il en est de même pour l'alimentation.

Les collectivités subissent de plein fouet l'impact de l'inflation, surtout sur le prix des énergies. Sans soutien financier fort pour nos mairies, la situation financière sur le fonctionnement sera lourdement impactée. Le résultat positif de la section de fonctionnement, alimente directement le budget d'investissement et si nous ne pouvons pas générer de l'autofinancement, les projets devront être revus à la baisse.

Heureusement que les fêtes ont mis un peu de joie dans nos cœurs et que les différentes manifestations sur notre village ont pu avoir lieu.

Un magnifique marché de Noël, une décoration du village simple, originale et créative bien qu'une fois encore, après le vol de sapins décorés ces deux dernières années, nous déplorons le vol d'un gnome et de quelques guirlandes électriques mises dans les sapins cette année. Un très beau concert dans notre église rénovée, avec deux chorales stéphanoises et les enfants de l'école. Merci à tous ceux qui se sont investis et qui ont donné de leurs temps, pour fabriquer les beaux décors.

Je vous souhaite à tous une excellente année 2023, pleine de joie, de petits et grands bonheur, d'amour et de sérénité.

Rendez-vous à la fin du mois le samedi 28 janvier à 11h à la salle des fêtes pour partager le pot de l'amitié avec l'ensemble du conseil municipal.

Ghislaine Peylin

A compter du 1er juillet 2022, l'ordonnance n°2021-1310 du 07 octobre 2021 supprime le compte rendu des séances du conseil municipal qui sera remplacé par un procès-verbal (document sur lequel sont retranscrits et conservés les échanges et décisions de l'assemblée délibérante). Le procès-verbal sera mis à disposition, sur le site internet de la commune ou sur le panneau d'affichage qui se trouve sur le côté droit de la mairie, dès qu'il sera arrêté par l'organe délibérant. Toutefois dans les 8 jours suivants la tenue du conseil municipal, une liste des délibérations examinées sera affichée à la mairie et publiée sur le site de la commune



Naissance : HUMBERT Billy né le 07 novembre 2022 à Voiron



La commission vie du village recrute des bonnes volontés pour de l'aide lors des animations dans le village et la saison culturelle. Si vous êtes intéressés, merci de vous adresser en mairie ou d'envoyer un mail à echos@crossey.org

Urbanisme

Taxe d'aménagement

Depuis le 1er septembre 2022, la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) est chargée de la liquidation de la taxe d'aménagement pour toutes les demandes d'autorisations d'urbanisme déposées à partir du 1er septembre. Les demandes déposées avant le 1er septembre 2022 ne sont pas concernées et aucune autre démarche n'est à effectuer.

Demandes d'urbanisme : nouveaux modèles CERFA

Depuis le 1er septembre 2022, lorsque vous remplissez les CERFA pour vos demandes d'urbanisme et vos demandes modificatives, vous n'avez plus à renseigner les informations pour la Déclaration des Éléments Nécessaires pour le Calcul des Impositions (DENCI).

Quand et comment déclarer la taxe d'aménagement ?

La déclaration doit être effectuée par les redevables, auprès des services fiscaux, dans les 90 jours suivant l'achèvement de la construction (au sens de l'article 1406 du CGI).

Pour effectuer votre déclaration, vous devez vous rendre sur l'espace sécurisé du site www.impots.gouv.fr via le service « Gérer Mes Biens Immobiliers ».

Les obligations déclaratives fiscales en matière de foncier (remplissage du formulaire H1) et d'urbanisme (déclaration sur le site www.impots.gouv.fr) sont ainsi à réaliser de manière simultanée.

Quand payer ma taxe d'aménagement ?

Le recouvrement de la taxe d'aménagement par la DGFIP interviendra :

- Pour les montants inférieurs à 1500 euros : dans un délai de 90 jours après la déclaration effectuée par le redevable, payable en 1 fois ;
- Pour les montants supérieurs à 1500 euros : en deux échéances, la 1ère à 3 mois puis la 2ème à 6 mois après la déclaration effectuée par le redevable.

Atelier mobilité

Le CCAS, en partenariat avec la CARSAT Rhône Alpes, propose un atelier sur la mobilité et la sécurité des conducteurs seniors.

Cet atelier vous apportera les clés pour conduire sans stress et en sécurité. Il est constitué de 3 modules :

- Module 1 : plaisir, sécurité, sérénité au volant (théorie)
- Module 2 : améliorer la mobilité et la sécurité des conducteurs seniors (théorie)
- Module 3 : améliorer la mobilité et la sécurité (parcours routier, auto-évaluation...)

Si vous êtes retraités, vous avez dû recevoir un mail de la CARSAT afin de vous informer de cet atelier qui aura lieu sur la commune le 21/03/2023 matin et le 28/03/2023 toute la journée.

Vous êtes intéressés ? Merci de contacter la mairie pour vous inscrire avant le 03 mars 2023.



Avec le soutien de IRCANTEC et CIRACL.



Inauguration projets lauréats du budget participatif

Une vingtaine de personnes étaient présentes lors de l'inauguration des projets lauréats du budget participatif 2022, le samedi 3 décembre au matin. Ce fut l'occasion de faire le tour des installations des projets (défibrillateur, table de pique-nique et verger) et de féliciter leurs porteurs.



Pot des nouveaux arrivants

Le 2 décembre dernier a eu lieu l'accueil des nouveaux arrivants établis sur la commune depuis ces deux dernières années. Une vingtaine de personnes ont répondu à l'invitation de la mairie. Ce fut un moment fort agréable de convivialité et de partage. À cette occasion, la municipalité a tenu à leur offrir le livre du village. Nous leur souhaitons du bonheur à Saint Étienne de Crossey.



Bienvenues

- Bienvenue à Christèle Laurent, Praticienne en Mouvement et Danse Biodynamique



Pour adultes et enfants, en collectif ou en individuel - Séance découverte

La danse biodynamique est accessible à tous, sans niveau de danse requis, ni chorégraphie ni rythme à suivre. Il s'agit d'écouter et de danser ce qui vous plaît sur des musiques variées, charge à moi de vous aider à libérer vos mouvements, votre expression, votre créativité.

dansetescouleurs@orange.fr
<https://christelelaurent.wixsite.com/dansetescouleurs>
 06 89 83 88 67

- Bienvenue également à la nouvelle activité de Bik'Assist : fartage, affûtage et rebouchage léger des skis.



Bien vivre ensemble

- Nous avons constaté une recrudescence des déjections canines sur les trottoirs et les espaces publics. Même dans l'herbe, ces déjections se retrouvent projetées lors de l'entretien. Un petit rappel de savoir-vivre s'impose.

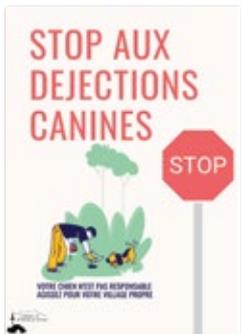
Sachez que tout propriétaire de chien surpris laissant la déjection de son animal sur l'espace public peut être sanctionné. En effet, le ramassage des déjections de votre animal est obligatoire ! L'article R632-1 du Code pénal et l'article R541-76 du Code de l'environnement classent les déjections canines au même rang que les déchets, les ordures, les liquides et les liquides insalubres. Par conséquent, le fait d'abandonner les crottes de son chien sur la voie publique expose à une contravention de 2e classe. Le montant de l'amende prévu dans ce cas est de 35 €.

La police municipale est chargée de veiller à la salubrité publique et donc est compétente pour verbaliser ces infractions.

Si tout le monde fait preuve d'un peu de civisme, c'est le cadre de vie tant apprécié de notre petit village qui sera préservé.

- Bennes à verres

Respectons notre environnement ! Le coin benne à verres est trop souvent transformé en dépotoir. Quelle image déplorable pour notre village et quel exemple pour nos enfants ! Un peu de civisme s'impose !



Fond de concours du PAYS VOIRONNAIS 2022/2026

Trois aides financières ont été allouées à la commune de Saint Étienne de Crossey, via le fond de concours aux petites communes mis en place par le Pays Voironnais pour les travaux suivants :

- Rénovation du parking du gymnase de la Haute Morge, une aide de 17 109 euros,

- Pose de mains courantes aux terrains de foot d'honneur, une aide de 3 008 euros,

- Rénovation des dépassées de toitures à l'espace jeunes garderie, une aide de 19 747 euros.



Programme LEADER

Une subvention européenne de 10 368 euros a été allouée à la commune avec le soutien du Pays Voironnais, pour le programme d'étude de création d'une cantine scolaire mutualisée.



AGENDA de la Bibliothèque



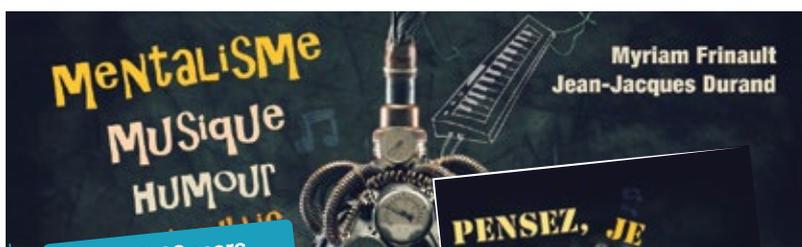
Samedi 21 janvier
à partir de 17h00

Soirée ombre et frissons à la bibliothèque

Un accueil étrange... un goûter avec de drôles de choses et des histoires inquiétantes ! L'obscurité prendra place à la bibliothèque pour la soirée spéciale frissons !

Pour les nuits de la lecture, la bibliothèque vous propose une soirée spéciale ! De 17h à 19h, munissez-vous de lampe torche pour parcourir les rayons de la bibliothèque. À 19h, une petite collation monstrueuse vous sera proposée en attendant 19h30, heure fatidique des lectures d'histoires inquiétantes par l'équipe de la bibliothèque.

À partir de 7 ans



Vendredi 03 mars
à 20h30

Pensez, je devine !

Un joyeux spectacle qui fascine et amuse tous les publics, mis en musique par Miss Myriam (pianiste aussi virtuose que télépathe) et conduit par un mentaliste facétieux. Avec du « jamais vu » : VOUS serez mentalistes d'un soir ! Cette réjouissante création mêle intuition, hypnose, télépathie et surtout beaucoup d'humour. « S'il n'y a pas de truc c'est formidable, mais avouez que s'il y en a un...c'est encore plus fort ! » Myr et Myroska.



Tout public | Salle des fêtes | Informations et réservations :
culture@crossey.org ou 04 76 06 00 96

Politeia

Nouvelle application pour être encore mieux informé !

Saint Etienne de Crossey s'est doté d'une nouvelle application mobile pour communiquer rapidement et efficacement avec les Stéphanois.



Ainsi, elle va vous permettre de :

- recevoir les prochaines actualités par le biais de notifications
- être alerté directement en cas d'urgence ou de danger grâce à « l'alerte PCS » (plan communal de sauvegarde). Vous retrouverez plus d'informations à ce sujet dans notre prochain numéro.

Alors n'hésitez pas et téléchargez l'application sur Google Play ou Apple Store « Politeia France » sur votre téléphone et suivez les actualités de notre commune en cliquant sur « mes organismes » .

Vous pouvez également suivre ces actualités sur votre ordinateur : <https://app.politeiafrance.fr/organismes/saint-etienne-de-crossey-38960/actualites>



► LA MAIRIE

Vous informe ...



Recensement 2023



Cette année, Saint-Etienne-de-Crossey réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 janvier et jusqu'au 18 février 2023.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable pour vous faire recenser, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.



Projet **SALLE MULTI-ACTIVITÉS**

Le grand projet de cette mandature

La restructuration du pôle salle des fêtes

Le cabinet ABAMO a été chargé de la programmation pour cette restructuration qui s'appelle désormais salle multi-activités. Après concertation avec les élus, suivie de 3 ateliers avec les habitants, les associations et les agents, le cabinet ABAMO a dressé un bilan de l'existant sur toute la commune : gymnase, mairie, espace cantine-garderie. Une synthèse des besoins a donc été établie.

*« L'architecture est
le plus grand livre de l'humanité »
Victor Hugo*



Le 30 novembre dernier, les intervenants, Eric Verbeke, de la société ABAMO & Co et Romain Allimant, de l'atelier APU ont présenté, en réunion publique, la synthèse du diagnostic en listant les objectifs suivants : valoriser le centre bourg, répondre aux besoins des usagers locaux et requalifier les espaces verts, tout en tenant compte du projet immobilier voisin et de nombreux autres critères. Il en résulte que la salle des fêtes actuelle n'est plus adaptée de par sa surface et sa vétusté. Sa réhabilitation n'est donc pas envisageable et une reconstruction est donc nécessaire.

► *Les besoins actuels sont :*

- une grande salle de 300 m² (scindable en 2)
- une salle de 100 m² pour des activités diverses
- un hall d'accueil
- des vestiaires
- des sanitaires
- des espaces de rangement
- un espace scénique avec dégagement
- des loges avec sanitaires
- une cuisine fermée et équipée
- une salle de repas

ce qui représente une surface utile de 1 020 m²

...sans compter tous les aménagements extérieurs :

- un parvis de 750 m²
- une cour de 200 m²
- un jardin clos de 250 m²
- un petit parc de 1 700 m²

qui viendront agrémenter cet ouvrage.

► *Quel coût ?*

Le coût de cette opération a été évalué à environ 5 300 000 € TTC. Bien entendu, la municipalité va partir à la conquête des subventions, comme cela se fait habituellement.



► Le calendrier

Le calendrier de ce grand projet se déroulera de la façon suivante :

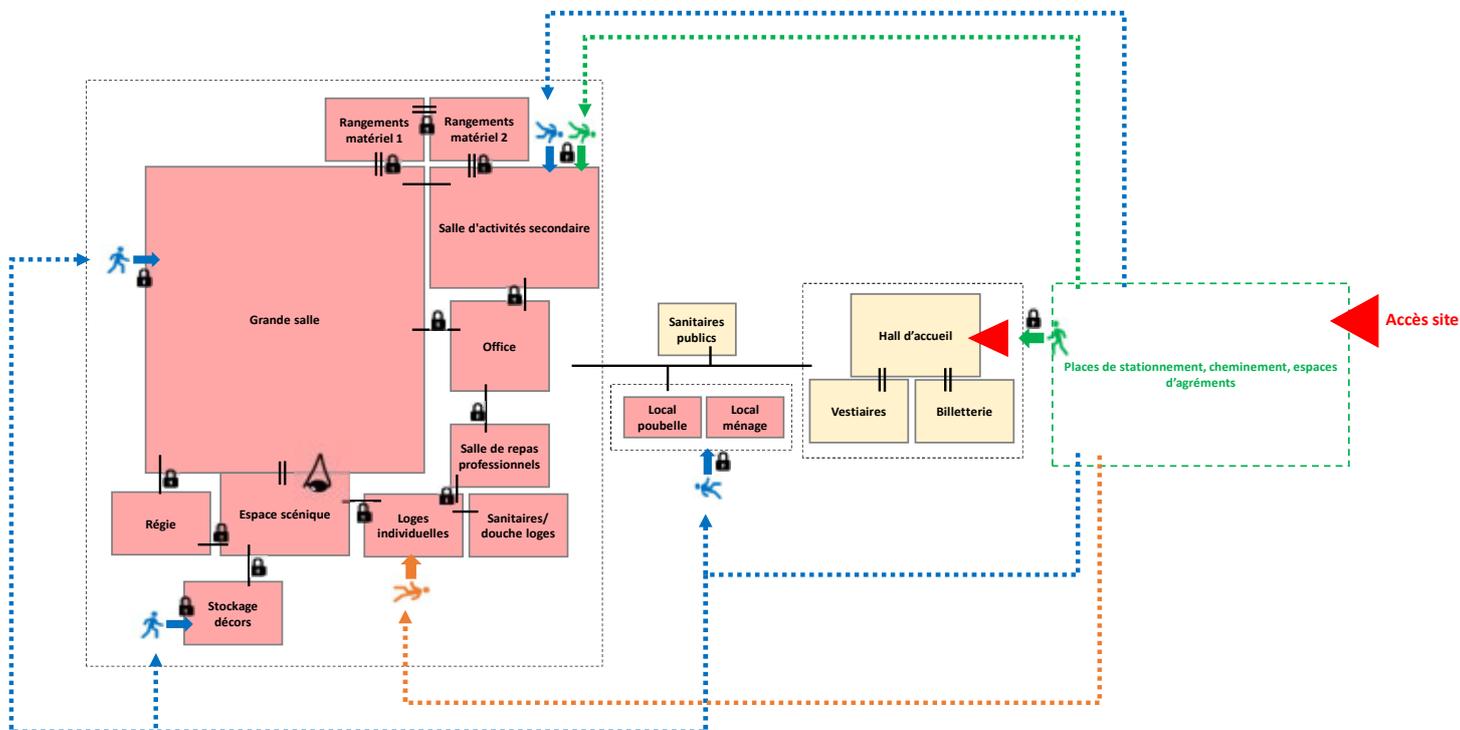
- de janvier à septembre 2023 : consultation des maîtrises d'œuvres et concours d'architecte
- de octobre 2023 à septembre 2024 : conception et consultation des entreprises | dépose du permis de construire
- de octobre à décembre 2024 : déconstruction de la salle existante
- de janvier 2025 à juin 2026 : travaux salle et espaces publics (estimation)

La salle sera donc indisponible durant 19 mois soit d'octobre 2024 à juin 2026.



► Schéma fonctionnel

Cette illustration est un schéma fonctionnel. Il détermine les besoins et les surfaces nécessaires. Il n'est en aucune façon un plan de construction. Il servira de cahiers des charges aux futurs architectes.



Accueil



Salles d'activités et locaux fonctionnels



Lien fonctionnel



Locaux contiguës



Lien visuel



Entité



Espaces extérieurs



Contrôle d'accès



Accès artistes



Accès usagers / spectateurs



Accès de service



Accès site



AEJ | LES ATELIERS DU SAMEDI

Atelier Goût & Jeux – 14h30 à 16h – Ludothèque Casajeux – gratuit.

21 janv. - Préparons ensemble un goûter et savourons-le autour de jeux de société ! Goûter offert aux familles qui mettent la main à la pâte.

Atelier Goût & Jeux (Spécial Chandeleur) - 14h30 à 16h - Ludothèque Casajeux - gratuit.

4 fév. - La Chandeleur s'invite à la Ludo : préparons ensemble des crêpes savoureuses ! Goûter offert aux familles qui mettent la main à la pâte.



AEJ | LES SOIRÉES DES VENDREDIS

Soirées Pizz&jeux - à partir de 19h - Ludothèque Casajeux

13 janv. - 17 fév.

Accès libre / commande groupée de pizzas en contactant Nicolas

Renseignements et réservations

Nicolas Wong, Ludothécaire

07 84 50 52 87 - casajeux@aej-crossey.fr

Retour sur la soirée Casino du 18 Nov.

Chaque année, l'AEJ propose une soirée sur le thème du Casino à la salle des fêtes de Saint Étienne de Crossey. Ce rendez-vous n'a pas été manqué, puisque 168 participants ont partagé ce moment.

Les jeux du Black Jack, du Poker, de la Roulette, du 421, du Craps et des jeux de fléchettes, ont pu divertir petits et grands. À la clef, des jeux de société étaient à gagner !



Théâtre Les Pommes Dauphines

Stage Adultes : « L'engagement du personnage dans le théâtre »

Samedi 25 et dimanche 26 Fév. 2023

Thierry Viejo Del Val de la Compagnie « Les Bandits Manchots », dont nous apprécions particulièrement la vision et la pratique du théâtre, animera 2 journées de 9h30 à 16h30 à la salle des fêtes de Saint-étienne de Crossey pour nous faire découvrir et éprouver la faculté du personnage à faire des choix et les vivre pleinement.

L'accueil se fera à partir de 9h15 pour un petit café, prévoyez votre repas de midi.

Ce stage est ouvert à tous mais les places sont limitées (14 participants max).

Tarif pour le we (12h) : 120€ + 10€ adhésion à l'association.

Plus d'infos : N'hésitez pas à contacter Isabelle Huré au 06 07 340 500 / isabelle.hure@cegetel.net

Théâtralement

Collectif Demain

La mobilité sur notre territoire.

L'autopartage permet à un conducteur d'utiliser ponctuellement le véhicule d'un tiers. Une possibilité formalisée par une convention, facilitée dans le territoire du Parc naturel régional de Chartreuse grâce à l'assurance spécifique qu'il propose.

L'aventure est en cours de démarrage pour 3 véhicules à Crossey et St-Aupre. Alors si cela vous tente, n'hésitez pas à venir vous informer !

Du domicile au travail, aux activités, à Voiron... : **le covoiturage** favorise le partage de trajets entre conducteur et passager(s). Il permet aussi de créer du lien. Vous êtes intéressés pour vous lancer ou vous souhaitez simplement avoir des informations, alors rejoignez-nous le **jeudi 12 janvier à 20h30 en mairie de St-Étienne-de-Crossey.**

Pour toutes questions contactez :

www.co-voiturage-crossey@orange.fr



Collectif citoyens solidaires pour demain

Le **Collectif DEMAIN** vous invite à son **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

Vendredi 27 janvier 2023

Salle du conseil Municipal

à partir de 18h30

En 2022, nous avons rêvé la vie dans nos Communes dans 10 ans,

En 2023 : **ET SI NOUS DONNIONS CORPS À CES RÊVES.**

Venez contribuer à une Assemblée **festive** et **participative.**

Moment musical & buffet.

Gentianes

La mobilité sur notre territoire.

Le club des Gentianes a dégusté le Beaujolais nouveau à l'occasion des anniversaires de certains adhérents autour d'une table joliment décorée.

80 ans pour Monique Perrin, Albert Torgue et Michel Cyvoct.

85 ans pour Lisette Savary, Rose Bochetti et Josette Brenat.

90 ans pour Jeanine Chauveau.

50 ans de mariage pour Marie Ange et Maxe Jouffray.

60 ans de mariage pour Suzette et Guy Gallin.

La présidente a adressé à chacun ses félicitations et a remercié les personnes qui ont préparé le repas.



AS Crossey Tennis de Table

Une bien belle saison.

La saison de Ping bat son plein, entraîneurs et dirigeants sont pleinement satisfaits. De nombreux jeunes sont inscrits à l'école de «Ping» (beaucoup de nouveaux, de plus en plus de filles) et le travail paye. Au premier Match'ping, 11 médaillés sur 13 inscrits !



Au niveau compétition, deux équipes sont en passe de monter, les autres devraient se maintenir. Seule l'équipe 1 n'est pas encore maintenue mathématiquement, mais il est vrai qu'elle joue à haut niveau (presque en national). Beaucoup de jeunes ont pu aussi

faire leurs premières armes en compétition et progressent à chaque rencontre.

En individuel, Malo va jouer en National 2, Célian et Mathieu en pré national !

Enfin, nous avons la chance d'accueillir de plus en plus de loisirs qui, sous la houlette de Gérard Desmeules, s'amuse et passent de bons moments, tout en faisant du sport. Et tous ont bien progressé depuis septembre.

Si vous voulez essayer, entraînements les mardis et vendredis (18h15/19h45 : Jeunes, 19h45/22h30 : Adultes)



Stages photo MPT

La Maison pour tous vous propose pour 2023 différents stages photo.

Pour plus de renseignements et inscriptions vous pouvez vous rendre sur le site de la MPT ou faire un mail mpt.crossey@orange.fr

- 7 janvier 2023 : les bases de la photo numérique | 1 journée | 65 €
- 21 janvier 2023 : la photographie de portrait | 1 journée | 65 €
- 1^{er} avril 2023 : photographier la nature /paysages et éléments | 1 journée | 65 €
- 29 avril 2023 : les bases du traitement d'images | ½ journée (9h00-13h00) | 40 €
- 12 et 13 mai 2023 : atelier d'initiation au cyanotype | 1 journée et demi | 80 €

Ces stages sont encadrés par Julie Hauber Photographe Professionnelle.

TC Crossey

Bureau

Suite à l'AG qui s'est tenue le 22 novembre dernier, continuité au sein du bureau avec la reconduction de tous les membres à l'exception de Laure qui a décidé de passer la main. Merci Laure pour le temps consacré à l'école de tennis depuis plusieurs années.



Composition du bureau:

- Vincent RICHARD (Président)
- Christophe PERRET (Trésorier)
- Boris KOLYTCHEFF (Secrétaire + responsable communication)
- Sylvain JULIEN-BINARD (Responsable animation + école de tennis)

Animation

Nous vous attendons nombreux pour le 1^{er} loto du TC CROSSEY ! RDV le dimanche 15 janvier à 14h00 à la salle des fêtes. (Ouverture des portes à 13h15)

Championnat

Les championnats d'automne par équipes viennent de s'achever. Malgré des résultats en demi-teinte de bons moments partagés avec les clubs voisins.

RDV au printemps !

Autour du Village

Croqu'arts

Quoi de neuf à Croqu'arts ?

C'est reparti pour une nouvelle saison ! Après une Foire aux chèvres très ensoleillée au cours de laquelle les oeuvres de l'année 2021/22 étaient exposées dans la salle de la Mairie de St Aupre, les douze artistes peintres de Croqu'arts ont sorti leurs pinceaux et couteaux. Depuis début octobre, sous la direction de Sandrine Blandin, de nouveaux tableaux prennent leurs couleurs et seront exposés à la prochaine Foire.

Une autre exposition s'est tenue durant le mois d'octobre dans la salle d'attente des kinés de St Etienne de Crossey. Elle proposait une série de portraits de styles variés.

Croqu'arts prépare déjà le prochain méli-mélo de pinceaux qui aura lieu au mois de mai 2023 dont le thème est : « LES ANNEES FOLLES ». Nous invitons tous les peintres amateurs à participer à cette exposition avec des oeuvres inédites et originales en respectant le thème imposé.

Les participants peuvent se faire connaître auprès de :

Evelyne Billion-Grand (evelyne.billiongrand@orange.fr) ou

Christian Argoud (christian.argoud@orange.fr) avant le 31 mars 2023 .





Le REPÈRE

L'assemblée générale du REPÈRE s'est tenue le 24 octobre dernier au siège de l'association à Saint AUPRE. Elle a permis de dresser un bilan des activités que le REPÈRE organise et soutient dans le bassin de vie de la haute Morge.

Activités périodiques :

- Les **dimanches croissants** (environ 1 /mois)
- Les **expositions au REPÈRE** (5 au total pour cette année)
- **L'anglais conversationnel** (1 /semaine)
- Les **récrés musicales** (1 par mois)
- Les **projections de documentaires** avec une discussion animée par un intervenant spécialisé

Événements ponctuels :

- **Les animations du marché du tilleul** : Conte, musique, marché de Noël
- **Apéro lecture** : dans le cadre de Livres à vous
- **La soirée « Portes anciennes »**
- **Têtues et culottées** : Théâtre à l'occasion de la journée de la femme
- **Passion & Art et concert « Harriet orchestra »**
- **2 Sorties nature** avec les Amis du Parc de Chartreuse
- **La fête de la musique**
- **Les ateliers parentaux** : groupe de parole pour évoquer les difficultés rencontrées pour l'éducation des enfants
- **La foire aux Chèvres et la production de la chasse aux trésors du patrimoine**, les Chèvres en terre (Andrée Buisson)
- **Chansons à construire** : Atelier Ecriture et enregistrement de chansons, production d'un CD
- **La résidence des Dékantés** : stage vocal hors les murs
- **La conférence « l'effet papillon »**
- **Le Troco'plantes** d'automne (celui du printemps ayant lieu chez nos amis de St Etienne de Crossey).

Nous avons actuellement 392 abonnés sur la liste de diffusion qui habitent St Aupre, Crossey, Miribel, Coublevie, Voiron, La Buisse, St Laurent du Pont, St Joseph de rivière, St Nicolas de Macherin, Chirens et quelques isolés d'autres communes plus lointaines.



De la continuité et des évolutions : la culture au sens large

Les **dimanches croissants** permettent aux habitants qui en ont envie de passer un moment d'échanges ensemble : du papotage, un peu de lecture avec un bon café ou thé, un croissant ou pain au chocolat avec du pain frais à ramener à la maison.

Nous tenterons d'étendre ce principe de « **café du REPÈRE** » les mardis après-midi, pendant le marché.

Les **expositions au REPÈRE** (nous devons en être à une bonne trentaine depuis le début du REPÈRE en 2016) sont souvent inaugurées pendant les dimanches croissants, une manière d'embellir le REPÈRE tout en mettant en avant des œuvres d'un ou plusieurs talents locaux.

L'anglais conversationnel continue tous les lundis soirs (hors congés) avec un groupe fidèle et plusieurs nouveaux membres chaque année. La musique a toujours été un élément important de la vie du REPÈRE. Les récrés musicales : partage musical avec plein de monde, que ce soient les chanteurs, musiciens ou spectateurs), en principe le premier mardi soir de chaque mois. Des soirées toujours sympas qui, au-delà du plaisir de passer un moment ensemble, permettent à chacun d'apprendre à jouer avec d'autres avec un public présent.



Passion & Art (prévu les 13 et 14 mai en 2023) : avec nos amis de CROQ'ART, ce week-end « lâcher d'artistes » est maintenant devenu un rendez-vous annuel incontournable.

Des résidences d'artistes dans les domaines du théâtre et de la musique sont aussi en gestation et permettront peut-être de donner à des créateurs la possibilité de s'exprimer et de nous proposer le fruit de leur travail.

Plusieurs **ateliers de fabrication**, souvent animés par de nouveaux membres du REPÈRE auront lieu : fabrication de **cadeaux de Noël en papier et bois flotté, vannerie, cuisine asiatique**.

Le **Troco'plantes** du printemps aura lieu à St Etienne de Crossey. Les **projections de documentaires** avec une discussion animée par un intervenant spécialisé.

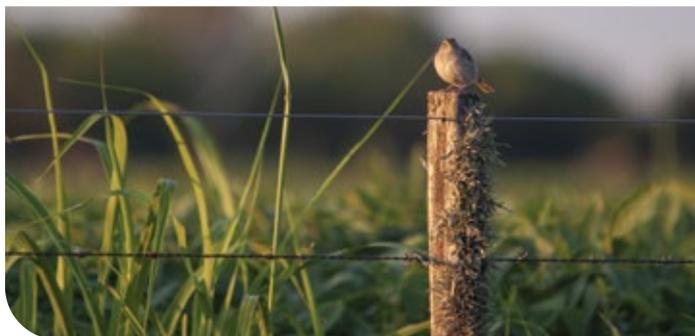
La liste des activités présentées ici n'est pas exhaustive, elle peut très bien s'enrichir de vos idées et propositions. Si vous avez envie de partager une passion, un hobby, le REPÈRE est là, pour ça. L'adhésion est gratuite : une simple signature et vos coordonnées suffisent pour être membre.

Suivez l'actualité du REPÈRE sur notre site internet : <https://www.lereperestaupre.fr/>
contactez-nous par mail : lereperestaupre@gmail.com
ou mieux, venez nous voir.

PIC VERT

Les barbelés inutiles :

Il y a souvent des clôtures en barbelés qui ne servent plus. Elles peuvent blesser des personnes et surtout des rapaces diurnes et nocturnes, des chauves-souris de grande taille, des faisans qui peuvent s'accrocher aux barbillons et rester suspendus. Ces blessures qui déchirent les tendons sont souvent mortelles. Si vous trouvez des clôtures inutilisées, il faut les enlever avec l'accord du propriétaire. Elles seront recyclées chez un ferrailleur agréé. Vous pouvez demander l'aide du Pic vert pour organiser un chantier de bénévoles pour cela. www.lepicvert.org





Infos Pratiques



Écoles

Lundi, mardi, jeudi, vendredi
8h30 à 11h30 - 13h30 à 16h30

École maternelle
04 76 06 06 76

École élémentaire
04 76 06 05 57

AEJ centre de loisirs

04 76 93 42 31
association@aej-crossey.fr

Gymnase

04 76 93 06 61
gymnase@crossey.org



Mairie Secrétariat

Lundi, mardi 13h30 à 18h
Mercredi, samedi 9h à 12h
Jeudi 8h30 à 12h | 13h30 à 18h
Vendredi 8h30 à 12h | 13h30 à 16h

04 76 06 00 11
accueil@crossey.org

Urbanisme

Mardi 14h à 17h15
Jeudi 9h à 12h | 14h à 15h45
Vendredi 13h30 à 18h
urbanisme@crossey.org



Bibliothèque

Horaires d'hiver
Lundi, samedi 17h à 19h
Mercredi, jeudi 15h à 19h
Vendredi 9h à 12h

Horaires d'été
Lundi 18h à 20h
Mercredi 15h à 17h
jeudi 17h à 19h
Vendredi 9h à 12h

04 76 06 00 96
bib.stetiennedecrossey@paysvoironnais.com

Pharmacie de garde

0 825 742 030
www.servigardes.fr

Cantine - Garderie

Lundi, mardi, jeudi, vendredi
7h30 à 8h30 - 11h30 à 13h30
04 76 06 09 96

Crèche

04 76 55 33 84
direction@leszebulons.fr

Relais Petite Enfance (RPE)

04 76 07 86 92
accueil@relaislenvol.org

Permanences

Architecte conseil
**Mr Durand sur rendez-vous avec
le service urbanisme**
04 76 06 00 11

Assistante sociale

Centre social Voiron
Fermé tous les jours fériés
04 57 56 11 42

Maison de Territoire de Voironnais - Chartreuse

33 avenue François Mitterrand
38500 Voiron
04 57 56 11 30

ADPAH

40 rue Mainssieux - CS 80363
38516 Voiron CEDEX
04 76 32 74 30

Camping

**Fermeture annuelle jusqu'à la
mi-juin**
06 74 97 80 95

Poste

**Le point poste est installé au
VIVAL au centre bourg**
Lundi fermé
Du mardi au samedi 8h à 12h30 |
15h à 19h30
Dimanche 8h à 12h30
Une boîte aux lettres de la Poste
reste à votre disposition à la sortie
du parking de la mairie

Médecins de garde

0 810 15 33 33

Agenda de Janvier

Samedi 7

Stage Photo | MPT « les bases de la photo
numérique » | sur inscription

Jeudi 12

Réunion d'informations sur l'autopartage |
Collectif Demain Mobilités | 20h30 | Mairie

Vendredi 13

Soirée Pizz' et Jeux | à partir de 19h00 |
Ludothèque Casajoux

Dimanche 15

1^{er} Ioto du TC Crossey | 14h00 | Salle des
fêtes

Lundi 16

Consultance architecturale | 9h00 - 12h00 |
Salle du conseil (sur rendez-vous)

Mardi 17

Conseil municipal | 20h30 | salle du conseil

Du Jeudi 19 janvier au samedi 18 février

Recensement de la population

Samedi 21

- Atelier Goût et Jeux | 14h30 - 16h00 |
Ludothèque Casajoux
- Stage Photo | MPT « la photographie de
portrait » | sur inscription
- Nuit de la lecture : Soirée ombre et frissons
à la bibliothèque | à partir de 17h00 |
Bibliothèque

Vendredi 27

AG Collectif Demain | à partir de 18h30 |
salle du conseil

Samedi 28

Voeux de la municipalité | 11h30 | Salle des
fêtes

Dimanche 29

Repas des aînés | 12h00 | Salle des fêtes

Agenda de Février

Samedi 4

Atelier Jeux et Goût spécial Chandeleur |
14h30 à 16h00 | Ludothèque Casajoux |
Gratuit

Vendredi 17

Soirée Pizz' et Jeux | à partir de 19h00 |
Ludothèque Casajoux

Samedi 25 & Dimanche 26

Stage Adultes : « L'engagement du
personnage dans le théâtre » | Théâtre Les
Pommes Dauphines | à partir de 9h15 | Salle
des fêtes (sur inscription - places limitées)

Agenda de Mars

Vendredi 3

Saison culturelle | Mentalisme | 20h30 |
Salle des fêtes



Gendarmerie Voiron

Vendredi 14h à 18h
04 76 05 01 83 ou le 17
Site de pré-plainte
www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

Moirans

Lundi au samedi 8h à 12h et 14h à 18h
Dimanche et jour fériés
9h à 12h et 15h à 18h
04 76 35 30 17

Renage

Lundi au samedi 8h à 12h et 14h à 18h
Dimanche et jour fériés
9h à 12h et 15h à 18h
04 76 65 30 17

Appel urgence au niveau européen : 112
SAMU : 15
Pompiers : 18

Police Municipale

Permanence accueil du public :
en Mairie de St Etienne de Crossey
Jeudi 10h à 11h
Sur rendez-vous au 04 76 37 63 70

Maison médicale

Les Platanes - 307 Rue du Tram
Médecins 04 76 06 02 13
Kinésithérapeute 04 76 55 33 27
Dentiste 04 76 55 37 39
Cabinet Infirmier Permanence tous les jours de la semaine au cabinet de 8h30 à 9h excepté: le week-end, les jours fériés, les vacances.
06 86 27 79 69
Orthophoniste 04 76 06 03 20
Ostéopathe 06 75 79 51 45

Pays Voironnais

Service à la personne
04 76 32 74 30
Collecte des déchets
04 76 66 18 15
Service Eau | Assainissement
04 76 67 60 10
Gare Routière
04 76 05 03 47

Déchèterie

► **Fermeture les jours fériés**

► **Horaires d'été**

du 27/03 au 31/10 inclus

St Nicolas de Macherin

Lundi, mercredi et vendredi
13h30 à 18h30

Samedi 8h30 à 12h | 13h à 18h

La Buisse

Lundi au vendredi
8h30 à 12h | 13h30 à 18h30

Samedi 8h30 à 12h | 13h à 18h

Coublevie

Lundi au vendredi 13h30 à 18h30

Samedi 9h à 12h | 13h à 18h

► **Horaires d'hiver**

du 02/11 au 26/03 inclus

St Nicolas de Macherin

Lundi, mercredi et vendredi
13h30 à 17h

Samedi 9h à 12h | 13h30 à 17h

La Buisse

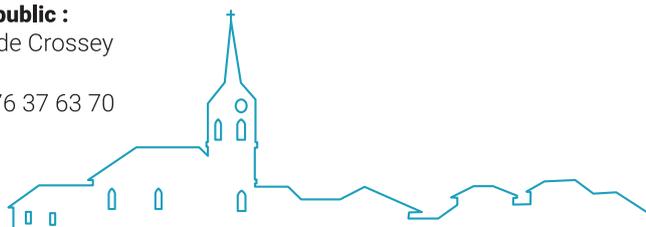
Lundi au vendredi
9h à 12h | 13h30 à 17h

Samedi 9h à 12h | 13h30 à 17h

Coublevie

Lundi au vendredi 13h30 à 17h

Samedi 9h à 12h | 13h30 à 17h



Marché Tous les Jeudis à Crossey

Horaires du marché : de 13h30 à 19h (devant la Mairie) Fruits et légumes, Viandes, pizzas, pain, oeufs, confitures, produits laitiers, fromages, pâtisserie et marchands occasionnels

Messes

Voir sur le site de la paroisse : ndvouise.paroisse.net ou par téléphone au 04 76 05 12 66

